



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Allocations et ressources

Question écrite n° 49102

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des personnes handicapées bénéficiaires de l'aide compensatrice tierce personne. Il souhaite s'assurer auprès de lui des conditions financières qui leur seront proposées lorsqu'elles atteindront l'âge de soixante ans et pourront alors obtenir la prestation spécifique dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49102

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1163